

# **COMPTES ANNUELS 2008: ANNEXE**

## **GENERALITES**

ArcelorMittal Rodange et Schifflange ("la Société") a été constituée le 30 décembre 1972, pour une durée illimitée, au Grand-Duché de Luxembourg sous forme de société anonyme. Le siège de la Société est établi à Rodange, Grand-Duché de Luxembourg. La Société a été inscrite au Registre de Commerce sous le numéro B 10.643.

La Société a pour objet la fabrication du fer, de la fonte et de l'acier, ainsi que de tous les produits se rapportant directement ou indirectement à l'industrie sidérurgique et aux fabrications métalliques, en ce compris les produits ouvrés, la recherche et l'exploitation de toutes mines, minières et carrières, la production de coke, gaz, électricité, engrais et produits chimiques de toute nature en rapport avec l'industrie principale.

L'exercice social commence le 1er janvier pour se terminer le 31 décembre.

## **COMPTES CONSOLIDES**

Conformément à l'article 315 de la loi sur les sociétés commerciales, l'exercice 2008 ne fera pas l'objet de comptes consolidés, ni d'un rapport consolidé de gestion. Les comptes d'ArcelorMittal Rodange et Schifflange et de ses filiales sont consolidés dans les comptes d'ArcelorMittal SA constituant l'ensemble le plus grand d'entreprise dont la société fait partie (Art. 65 1-15). Ces comptes consolidés sont disponibles au siège social d'ArcelorMittal SA à Luxembourg.

## **PARTIE 1: METHODES COMPTABLES**

### **PRINCIPES GENERAUX**

Les comptes annuels sont établis conformément aux dispositions légales et réglementaires en vigueur au Grand-Duché de Luxembourg et aux pratiques comptables généralement admises.

## **CONVERSION DES ELEMENTS EXPRIMES EN MONNAIES ETRANGERES**

La comptabilité est tenue en EURO, faisant suite à la conversion du capital décidée par l'Assemblée Générale Ordinaire tenue le 15 avril 1999. Le bilan et compte de Profits et Pertes sont exprimés dans cette devise. Les créances et dettes à un an au plus, de même que les avoirs disponibles libellés en devises sont convertis en fin d'exercice au cours de change en vigueur à la date de clôture du bilan.

Les écarts de conversion en résultant sont considérés comme charges ou produits financiers faisant partie du résultat courant.

Les créances à plus d'un an libellées en devises sont comptabilisées au cours historique.

Si la conversion en fin d'exercice fait apparaître une moins-value par rapport à la valeur historique, une réduction de valeur est actée. L'ajustement de la réduction de valeur est enregistré dans le résultat de l'exercice.

Les dettes à plus d'un an libellées en devises sont comptabilisées au cours historique.

Seuls sont comptabilisés dans le compte de profits et pertes, les bénéfices et pertes de change réalisés et les pertes de change non réalisées.

## **IMMOBILISATIONS INCORPORELLES**

Les immobilisations incorporelles sont amorties dans l'année.

## **IMMOBILISATIONS CORPORELLES**

Les immobilisations corporelles (terrains, maisons, constructions industrielles, halles et bâtiments, matériel roulant) sont portées à l'actif du bilan à leur prix d'acquisition, y compris les frais accessoires, ou à leur coût de revient, ou à leur valeur d'apport.

Les immobilisations corporelles sont amorties, en principe, selon la méthode linéaire.

Pour les immobilisations corporelles désaffectées, une correction de valeur est pratiquée de façon à ramener leur valeur résiduelle à une valeur probable de réalisation.

## **IMMOBILISATIONS FINANCIERES**

Les acquisitions de titres sont portées à l'actif du bilan à leur prix d'acquisition, y compris les frais accessoires.

A la fin de chaque exercice, une évaluation individuelle de chaque élément est effectuée sur base de la situation économique de la société concernée.

Lorsque cette évaluation fait apparaître, par rapport à la valeur comptable, une dépréciation importante et durable, les titres font l'objet d'une correction de valeur. Une reprise de réduction de valeur est effectuée lorsque les raisons qui ont motivé

une telle réduction de valeur ne la justifient plus. Les corrections de valeur et les reprises de corrections de valeur sont actées dans le résultat financier.

Les créances et autres prêts sont portés à l'actif du bilan à leur valeur nominale.

A la fin de chaque exercice, une réduction de valeur est opérée sur les créances apparaissant partiellement ou totalement irrécupérables.

## **STOCKS**

Les stocks sont enregistrés au plus bas de leur coût de revient ou de la valeur du marché. Les coûts de revient sont déterminés par catégorie de stock de la façon suivante:

- les matières premières et consommables sont évaluées au prix d'achat moyen pondéré;
- les produits en cours de fabrication sont enregistrés au coût de revient moyen pondéré y compris les amortissements et sans les frais généraux ;
- les produits finis sont enregistrés au coût de revient moyen pondéré, calculé selon la méthode telle que décrite au point précédent.

Des corrections de valeur sont pratiquées systématiquement lorsqu'un produit ou un stock peut être considéré comme déprécié durablement ou ne serait plus vendable qu'à un prix inférieur au prix d'acquisition.

## **CREANCES**

Les créances sont portées à l'actif du bilan à leur valeur nominale. Une réduction de valeur est opérée sur les créances lorsque leur valeur de réalisation à la date de clôture de l'exercice est inférieure à leur valeur comptable.

## **AVOIRS EN BANQUES, AVOIRS EN COMPTE DE CHEQUES POSTAUX, CHEQUES ET AVOIRS EN CAISSE, DETTES A COURT TERME VIS-A-VIS DES ETABLISSEMENTS DE CREDIT**

Ces avoirs et dettes sont des liquidités à court terme comptabilisées et portées au bilan à leur valeur nominale.

## **RESERVE**

Le poste plus-values immunisées, relatif aux cessions d'immobilisations (art. 54 L.I.R.) enregistre les plus-values à réinvestir dans les deux années qui suivent une cession d'immobilisation, de même que les plus-values des exercices précédents réinvesties pour lesquelles l'immunité fiscale est acquise.

## **PROVISIONS POUR PENSIONS ET OBLIGATIONS SIMILAIRES**

Les provisions pour pensions et obligations similaires pour le personnel de statut MMR-A sont calculées sur base actuarielle par la société ESOFAC.

Conformément à la loi du 8 juin 1999 relative aux régimes complémentaires de pensions, ArcelorMittal Rodange et Schifflange s'est engagée à constituer une provision pour pensions complémentaires pour le personnel actif au 24 novembre 2000 et pour le personnel futur. Cette dotation couvre à la fois la totalité du déficit des services passés au 1<sup>er</sup> janvier 2000 et la dotation à la provision pour financer les obligations résultant des périodes à partir de 2000. Les provisions relatives à ce nouveau régime de pensions sont calculées sur base actuarielle par ArcelorMittal Luxembourg. En effet, l'ensemble du personnel actif d'ArcelorMittal Rodange et Schifflange se trouve sous statut ArcelorMittal Luxembourg.

## **AUTRES PROVISIONS**

Les provisions pour risques et charges ont pour objet de couvrir des pertes ou dettes qui sont nettement circonscrites quant à leur nature mais qui, à la date de clôture du bilan, sont ou probables ou certaines mais indéterminées quant à leur montant ou quant à la date de leur survenance.

## **DETTES**

Les dettes sont portées au passif à leur valeur nominale.

## **PARTIE 2:**

### **BILAN - COMMENTAIRES**

#### **ACTIF**

**C. ACTIF IMMOBILISE** **221.382.493,68 EUR**

C.II Immobilisations corporelles 154.272.504,11 EUR

Par rapport au 31 décembre 2007, la valeur nette des immobilisations corporelles est en augmentation de 19.593.273,09 EUR suite aux opérations suivantes:

#### **en plus:**

- dépenses d'investissements de l'exercice 20.203.865,89 EUR
- transfert du stock des cylindres en immobilisé 16.372.023,05 EUR
- Régularisation 2007 du transfert du stock des cylindres 1.755.903,54 EUR

#### **en moins:**

- amortissements - 18.738.519,39 EUR

**Veillez trouver ci-après le tableau donnant l'évolution des immobilisations corporelles de la société.**

Etat des Immobilisations corporelles	Terrains et constructions	Installations techniques et machines	Autres installations, outillage et mobilier	Immobilisations en cours	TOTAL
<b>1. Valeur comptable nette au terme de l'exercice précédent</b>	<b>11.088.209,36</b>	<b>115.327.684,70</b>	<b>1.383.593,50</b>	<b>6.879.743,46</b>	<b>134.679.231,02</b>
a) Prix d'acquisition	26.630.060,04	410.139.036,68	10.437.109,09	6.879.743,46	454.085.949,27
b) Plus-values actées	12.477.819,02	49.192.495,03	419.393,88	-	62.089.707,93
c) Corrections et réductions de valeur actées	-28.019.669,70	-344.003.847,01	-9.472.909,47	-	-381.496.426,18
<b>2. Mutations de l'exercice</b>	<b>-739.207,17</b>	<b>19.925.218,40</b>	<b>-175.521,89</b>	<b>582.783,75</b>	<b>19.593.273,09</b>
a) Acquisitions (y compris les travaux Internes)	-	-	-	20.203.865,89	20.203.865,89
b) Transferts d'une rubrique à une autre – valeur d'acquisition	-	37.749.008,73	-	-19.621.082,14	18.127.926,59
c) Corrections et réductions de valeur constituées	-739.207,17	-17.823.790,33	-175.521,89	-	-18.738.519,39
<b>3. Valeur comptable nette au terme de l'exercice</b>	<b>10.349.002,19</b>	<b>135.252.903,10</b>	<b>1.208.071,61</b>	<b>7.462.527,21</b>	<b>154.272.504,11</b>
a) Prix d'acquisition	26.630.060,04	447.888.045,41	10.437.109,09	7.462.527,21	492.417.741,75
b) Plus-values actées	12.477.819,02	49.192.495,03	419.393,88	-	62.089.707,93
c) Corrections et réductions de valeur actées	-28.758.876,87	-361.827.637,34	-9.648.431,36	-	-400.234.945,57

### C.III Immobilisations financières

67.109.989,57 EUR

Les immobilisations financières passent d'EUR 68.294.390,62 à EUR 67.109.989,57, soit une diminution d'EUR 1.184.401,05.

Cette variation a pour origine:

- la correction de valeur actée d'EUR 125.764,43 sur le total de notre participation dans la société Armasteel S.A.,
- le transfert à moins d'un an de EUR 1.028.844,36 du poste « frais accessoires » dans le cadre du financement de l'aciérie électrique d'Esch-Schiffange,
- la diminution du poste remboursement de frais relatifs à des travaux exceptionnels réalisés sur le réseau d'eau industrielle d'Esch-Schiffange, pour un montant d'EUR 29.653,68.
- La vente de la participation d'une valeur bilantaire d'EUR 14,63 dans ArcelorMittal RPS France SA à ArcelorMittal CRPS au prix d'EUR 15,24 ;
- La vente de la participation d'une valeur bilantaire d'EUR 123,95 dans SOTEG à ArcelorMittal Luxembourg au prix d'EUR 200.000,00 ;

**Veillez trouver ci-après la liste des principales participations, ainsi que le détail des immobilisations financières avec les variations au courant de l'exercice 2008.**

Dénomination et siège	Parts détenues au 31.12.2008		Données extraites des derniers comptes annuels disponibles (2007)			
	Nombre	%	Comptes annuels arrêtés au	Unité monétaire	Fonds propres (1)	Résultat net
Armasteel S.A. Wavre (B)	59.999	99,99	31.12.2007	EUR	978.847,22	-125.766,53
Armatures S.A. Mondercange (L)	899	99,89	31.12.2007	EUR	2.494.343,38	898.429,20
Le Fer A Béton S.A. Yutz (F)	2.000	100,00	31.12.2007	EUR	2.024.346,00	344.138,00
L.M.E. S.A. (Laminés Marchands Européens) Valenciennes (F)	1.824.760	34,00	31.12.2007	EUR	154.385.976,00	40.235.849,00
Arcelor Commercial Rebar S.A. (L)	999	99,90	31.12.2007	EUR	59.914,67	12.223,98
S.T.F.S. S.A.. (Société du Train à Fil d'Esch-Schifflange) Schifflange (L)	200.143,75	25,00	31.12.2007	EUR	13.960.054,53	-237.631,46

(1) y compris le résultat de l'exercice

Etat des immobilisations financières	Entreprises liées	Participations	Titres ayant le caractère d'immobilisation
<b>1. Participations, actions et parts</b>			
Valeur comptable nette au terme de l'exercice précédent	3.894.227,53	25.253.173,48	0,11
a) Valeur d'acquisition			
Au terme de l'exercice précédent	4.128.260,83	25.253.173,48	34.134,94
Mutations de l'exercice:			
- Acquisitions	-	-	-
- Cessions et retraits	-14,63	-123,95	-
Au terme de l'exercice	4.128.246,20	25.253.049,53	34.134,94
b) Réductions de valeur			
Au terme de l'exercice précédent	-234.033,30	-	-30.029,72
Mutations de l'exercice:			
- Actées	-125.764,43	-	-
- Reprises ou annulées	-	-	-
Au terme de l'exercice	-359.797,73	-	-30.029,72
c) Montants non appelés			
Au terme de l'exercice précédent	-	-	-4.105,11
Mutations de l'exercice	-	-	-
Au terme de l'exercice	-	-	-4.105,11
Valeur comptable nette au terme de l'exercice	3.768.448,47	25.253.049,53	0,11
	Entreprises liées	Participations	Autres
<b>2. Créances et prêts</b>			
Valeur comptable au terme de l'exercice précédent	38.969.067,46	-	177.922,04
Mutations de l'exercice:			
- Additions	19.873,82	-	-
- Transferts à moins d'un an	-1.028.844,36	-	-
- Réductions de valeur	-19.873,82	-	-
- Remboursements	-	-	-29.653,68
- Reprises ou annulées	-	-	-
- Transférées d'une rubrique à une autre	-	-	-
Valeur comptable au terme de l'exercice	37.940.223,10	-	148.268,36

**D. ACTIF CIRCULANT** **188.399.918,95 EUR**

D.I. Stocks **99.255.788,76 EUR**

Les stocks passent d'EUR 102.351.037,99 à EUR 99.255.788,76, soit une diminution d'EUR 3.095.249,23.

Les matières premières et consommables sont en diminution d'EUR 1.328.897,62 pour les raisons principales suivantes :

- le stock de cylindres a été transféré du poste « ACTIF CIRCULANT » vers le poste « IMMOBILISE CORPOREL » pour un montant de EUR 16.372.023,05 à la date du 01 janvier 2008 afin de se conformer aux prescriptions comptables du groupe ArcelorMittal ;
- le poste de demi-produits achetés est en augmentation d'EUR 10.178.939,17 :
  - la quantité en stock a progressé de 12,2 % ;
  - le prix unitaire s'est accru de 38,4 % ;
- le poste « Pièces de rechange » est en augmentation de EUR 3.575.531,89. De nouvelles pièces de rechange ont été mises en stock dans le cadre du nouvel investissement au train A.

Les produits en cours de fabrication passent d'EUR 12.839.395,20 à EUR 12.280.783,65, la réduction des volumes de ronds en stock de (-20,2 %) étant juste supérieure à l'augmentation de la valeur unitaire (+19,8 %).

Les produits finis passent d'EUR 31.493.703,26 à EUR 30.285.963,20, la réduction des volumes en stock (-16,3 %) étant juste supérieure à l'augmentation de la valeur unitaire (+14,9 %).

La méthode de valorisation des stocks est restée inchangée par rapport à 2007.

D.II. Créances **87.700.338,45 EUR**

Les créances sont portées à l'actif du bilan à leur valeur nominale. Une correction de valeur pour un montant de EUR 3.350.156,10 a été portée en résultat pour des créances apparaissant totalement irrécupérables au 31 décembre 2008.

Dans l'ensemble, les créances sont en diminution d'EUR 9.421.152,25 passant d'EUR 97.121.490,70 à EUR 87.700.338,45.

La réduction de ce poste bilantaire correspond à l'arrêt total des livraisons de billets LME au cours du quatrième trimestre.

D.IV. Avoirs en banques, avoirs en compte de chèques postaux, chèques et encaisse **1.443.791,74 EUR**

## **PASSIF**

### **A. CAPITAUX PROPRES**

**132.016.163,57 EUR**

#### **A.I. Capital souscrit**

**87.293.721,60 EUR**

Le capital social souscrit n'a pas connu de modification au cours de l'exercice.

Il est représenté comme suit :

- 1.625.000 parts sociales ordinaires
- 5.247.920 parts sociales privilégiées avec droit de vote
- 169.920 parts sociales privilégiées sans droit de vote

En outre, il a été souscrit 230.300 parts bénéficiaires non représentatives du capital social et dont les caractéristiques sont décrites dans les statuts.

Ces parts bénéficiaires ne représentent pas le capital social, ne portent pas préjudice aux privilèges attachés aux actions privilégiées avec ou sans droit de vote et sont nominatives. Elles n'ont pas le droit de vote, à l'exception de celui prévu dans le cadre de l'article 22 des statuts, à savoir qu'en cas de modification des statuts qui changerait les droits attachés aux parts bénéficiaires, cette catégorie aura droit de vote et une majorité absolue des parts bénéficiaires représentées devra être obtenue dans cette catégorie pour entériner la modification proposée.

#### **A.IV.1. Réserve légale**

**339.241,68 EUR**

Conformément à la législation luxembourgeoise, la Société doit affecter annuellement au moins 5 % des bénéfices nets à une réserve légale non distribuable, jusqu'à concurrence de 10 % du capital souscrit. Une affectation à la réserve légale sera comptabilisée en 2009 pour un montant d'EUR 1.748.750,87 au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2008.

#### **A.IV.3. Réserve statutaire indisponible**

**2.039.994,70 EUR**

L'Assemblée Générale extraordinaire du 15 mai 1997 a pris la résolution suivante :

Sont transformés en réserves statutairement indisponibles, ni distribuables, ni compensables avec des pertes tant qu'elles ne sont pas incorporées au capital :

- le solde de la prime d'émission qui n'a pas été utilisé pour compensation avec des pertes (EUR 865.554,72) ;
- les plus-values sur cessions d'immobilisations réinvesties (article 54 de la loi concernant l'impôt sur le revenu) (EUR 1.174.439,98).

A.VIII. Plus-values immunisées 2.684.615,88 EUR

Cette plus-value correspond à la comptabilisation au bilan du 31 décembre 1997 du réinvestissement suivant les dispositions de l'article 54 LIR des plus-values réalisées en 1997 sur la cession de titres SOTEG S.A. et SOTEL S.C. par acquisition d'actions de la société LAMINES MARCHANDS EUROPEENS.

**B. PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES 12.968.290,45 EUR**

B.1. Provisions pour pensions et obligations similaires 11.696.237,64 EUR

Ces provisions couvrent les régimes de la pension, de la retraite anticipée et de la préretraite du personnel de l'ancienne MMR-A né avant 1938 pour un montant de EUR 3.395.426,67, la dotation à partir de l'an 2000 du personnel occupé par ArcelorMittal Rodange et Schifflange actif au 24 novembre 2000 pour un montant de EUR 5.346.373,97 ainsi qu'une provision de EUR 54.837 pour une pension complémentaire due à l'étranger. La provision couvrant les dépenses pour préretraite pour la période 2009 à 2011 est d'EUR 2.899.600.

B.3. Autres provisions 1.272.052,81 EUR

Ces provisions comprennent:

- provision pour sécurisation des mines 778.652,18 EUR
- provision pour évacuation des boues de laminage 493.400,63 EUR

**C. DETTES 264.797.958,61 EUR**

L'ensemble des dettes passe d'EUR 268.520.263,77 à EUR 264.797.958,61, soit une réduction d'EUR 3.722.305,16.

On constate une réduction de EUR 33.249.291,90 des dettes commerciales et suite à la diminution volontaire des dépenses d'investissement et aux arrêts de production du quatrième trimestre. Cependant, les autres dettes commerciales ont augmenté d'EUR 30.518.732,23 suite, en majeure partie, au transfert des provisions pour « Épargne sidérurgie » (EUR 10.190.604,65) et pour remboursement d'abandon de créances (EUR 20.472.434,29) du poste « Provision pour risques et charges » vers le poste « Autres dettes commerciales ».

La dette financière s'est accrue d'EUR 991.746,06. Cette augmentation est expliquée par l'accroissement effectif des besoins en fonds de roulement.

Les besoins en financement d'ArcelorMittal Rodange et Schifflange ont été assurés par ArcelorMittal Finance et ArcelorMittal Treasury.

Ci-après figure la situation synthétique de l'endettement de la société avec la durée résiduelle de ces dettes.

Dettes	Echéances			Total
	Moins d'un an	de 1 à 5 ans	plus de 5 ans	
2a., 2b. Dettes envers des établissements de crédits	559,60	-	-	559,60
3. Acomptes reçus sur commandes	229.617,04	-	-	229.617,04
4a. Dettes sur achats et prestations de services	44.987.009,87	-	-	44.987.009,87
6a., 6b. Dettes envers des entreprises liées	146.532.470,43	47.000.000,00	-	193.532.470,43
7a. Dettes envers des entreprises avec lesquelles la société a un lien de participation	4.069.828,44	-	-	4.069.828,44
8a., 8b. Dettes fiscales et sociales	2.257.030,01	-	-	2.257.030,01
9a. Autres dettes	19.721.443,22	-	-	19.721.443,22
<b>Montant des dettes au 31.12.2008:</b>	<b>217.797.958,61</b>	<b>47.000.000,00</b>	<b>-</b>	<b>264.797.958,61</b>

Remarque:

La société n'a accordé aucune sûreté réelle en relation avec les dettes figurant au tableau ci-dessus.

## **ELEMENTS D'ACTIF ET DE PASSIF RELEVANT DE PLUSIEURS POSTES DU BILAN**

Les créances sur des entreprises liées et sur des entreprises avec lesquelles la société a un lien de participation (DII2a et DII3a) comprennent des créances de nature commerciale pour un montant d'EUR 54.679.829,89.

Les dettes envers des entreprises liées et envers des entreprises avec lesquelles la société a un lien de participation (C6 respectivement C7) comprennent des dettes de nature commerciale pour un montant d'EUR 47.347.049,43.

### **PARTIE 3:**

## **COMPTE DE PROFITS ET PERTES POUR L'EXERCICE SE CLOTURANT AU 31 DECEMBRE 2008 - COMMENTAIRES**

### **1. VENTILATION DU CHIFFRE D'AFFAIRES**

(en milliers EUR)	<b>2008</b>	<b>2007</b>
UE	659.287,38	519.539,16
Hors UE	35.794,32	11.038,64
Total	695.081,70	530.577,80

Le chiffre d'affaires net de KEUR 695.081,70 représente principalement le chiffre d'affaires des ventes de laminés (rails, profilés, ronds à béton) des trains A et C de Rodange ainsi que des ventes de billettes.

L'augmentation du chiffre d'affaires par rapport à 2007 provient de l'augmentation des expéditions de ronds à béton, de rails, ainsi que des prix de vente unitaires de l'ensemble des produits.

### **2. AUTRES PRODUITS D'EXPLOITATION**

Les autres produits d'exploitation s'élèvent à EUR 14.253.981,46 et sont en augmentation d'EUR 4.531.747,06 par rapport à 2007.

Cet écart provient de la hausse des ventes de mitraille liées à l'activité d'ArcelorMittal Rodange et Schifflange sur le port de Mertert.

### **3. PERSONNEL OCCUPE VENTILE PAR CATEGORIES**

Les effectifs moyens sont les suivants :

	<b>2008</b>	<b>2007</b>
Employés	211	220
Ouvriers	637	611
Total	848	831

L'accroissement des effectifs est essentiellement le résultat de la décision de faire passer le temps de production du Train A de 12 à 15 postes par semaine.

#### 4. MASSE SALARIALE

(en milliers EUR)	2008	2007
Employés et ouvriers	43.301,2	40.774,5
Charges sociales	(*) 12.517,7	(*) 9.172,9
Total	55.818,9	49.947,4

(\*) dont 9.314,4 au titre de préretraites, retraites anticipées et pensions (5.987,8 en 2007).

L'augmentation de la masse salariale provient essentiellement de l'augmentation des effectifs et des augmentations salariales.

L'augmentation des charges sociales provient essentiellement de la dotation d'une provision pour préretraite pour la période de 2009 à 2011 d'un montant d'EUR 2.899.600.

#### 5. BENEFICE DE L'EXERCICE

Le bénéfice de l'exercice s'établit ainsi à EUR 34.975.017,36.

## AUTRES INFORMATIONS

### RELATIONS FINANCIERES AVEC LES ORGANES D'ADMINISTRATION ET DE SURVEILLANCE

Il n'y a pas eu de rémunération allouée aux organes d'administration et de surveillance.

### ENGAGEMENTS FINANCIERS HORS BILAN

	Situation au 31.12.2008 (en EUR)	Total	Dont à l'égard d'entreprises liées
1)	Garanties bancaires constituées par des tiers pour compte de l'entreprise	103.534,74	-
2)	Garanties concernant des dividendes prioritaires découlant des statuts	57.269.905,83	47.052.951,83

### ENGAGEMENT HORS BILAN CONCERNANT L'ANCIEN REGIME DE PENSION COMPLEMENTAIRE ARCELOR LUXEMBOURG

En vertu de l'article 3 de la convention du 29 décembre 2000 signée avec Arcelor Luxembourg, ArcelorMittal Rodange et Schifflange s'engage, en cas de sortie du groupe ArcelorMittal à honorer les refacturations de pensions complémentaires par Arcelor Luxembourg. Le montant de cet engagement au 31 décembre 2008 est d'EUR 3.824.981,53.

Aux Actionnaires  
D'ArcelorMittal Rodange et Schifflange S.A.  
L-4823 Rodange  
Grand Duché de Luxembourg

## **RAPPORT DU REVISEUR D'ENTREPRISES**

### **Rapport sur les comptes annuels**

Conformément au mandat donné par l'Assemblée Générale des Actionnaires du 20 mars 2008, nous avons effectué l'audit des comptes annuels ci-joints de ArcelorMittal Rodange et Schifflange S.A., comprenant le bilan au 31 décembre 2008 ainsi que le compte de profits et pertes pour l'exercice clos à cette date, et l'annexe contenant un résumé des principales méthodes comptables et d'autres notes explicatives.

### **Responsabilité du Conseil d'Administration dans l'établissement et la présentation des comptes annuels**

Le Conseil d'Administration est responsable de l'établissement et de la présentation sincère de ces comptes annuels, conformément aux obligations légales et réglementaires relatives à l'établissement et la présentation des comptes annuels en vigueur au Luxembourg. Cette responsabilité comprend: la conception, la mise en place et le suivi d'un contrôle interne relatif à l'établissement et la présentation sincère de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs; le choix et l'application de méthodes comptables appropriées, ainsi que la détermination d'estimations comptables raisonnables au regard des circonstances.

### **Responsabilité du Réviseur d'Entreprises**

Notre responsabilité est d'exprimer une opinion sur ces comptes annuels sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les Normes Internationales d'Audit telles qu'adoptées par l'Institut des Réviseurs d'Entreprises. Ces normes requièrent de notre part de nous conformer aux règles d'éthique et de planifier et de réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournies dans les comptes annuels. Le choix des procédures relève du jugement du Réviseur d'Entreprises, de

même que l'évaluation du risque que les comptes annuels contiennent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. En procédant à ces évaluations du risque, le Réviseur d'Entreprises prend en compte le contrôle interne en vigueur dans l'entité relatif à l'établissement et la présentation sincère des comptes annuels afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité de celui-ci.

Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par le Conseil d'Administration, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des comptes annuels.

Nous estimons que les éléments probants recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

### **Opinion**

A notre avis, les comptes annuels donnent une image fidèle de la situation financière de ArcelorMittal Rodange et Schifflange S.A. au 31 décembre 2008, ainsi que des résultats pour l'exercice clos à cette date, conformément aux obligations légales et réglementaires relatives à l'établissement et la présentation des comptes annuels en vigueur au Luxembourg.

### **Rapport sur d'autres obligations légales ou réglementaires**

Le rapport de gestion, qui relève de la responsabilité du Conseil d'Administration, est en concordance avec les comptes annuels.

Luxembourg, le 27 février 2009

KPMG Audit S.à r.l.  
Réviseurs d'Entreprises



F. Leonardi